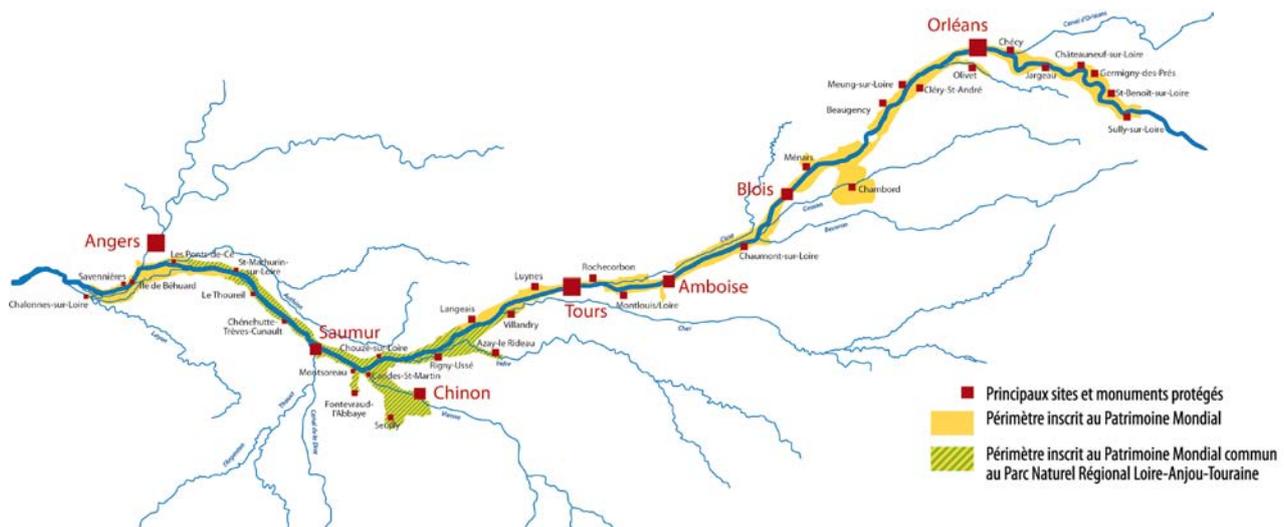


LE PAYSAGE LIGERIEEN

INSCRIT SUR LA LISTE DU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Une reconnaissance internationale

Le 30 novembre 2000, le Val de Loire, entre Sully-sur-Loire dans le Loiret et Chalonnes dans le Maine et Loire, a été inscrit au titre des paysages culturels vivants sur la Liste du patrimoine mondial, établie par l'UNESCO. Cette inscription reconnaît une valeur universelle au paysage culturel ligérien dans son authenticité et son intégrité ; sa perte serait considérée comme irremplaçable pour la mémoire collective de l'humanité. Cette reconnaissance internationale consacre les efforts menés notamment depuis 1994 avec la création du Plan Loire Grandeur Nature.



La convention du patrimoine mondial dont la France est un des états signataires s'applique donc désormais au Val de Loire. Le périmètre retenu est une bande de part et d'autre de la Loire qui s'appuie sur les coteaux partout où cela est possible en intégrant le cœur historique des grandes villes, avec des excroissances pour inclure des éléments qui font pleinement partie du paysage ligérien.

Les critères ayant prévalu pour l'inscription mentionnent successivement que le Val de Loire « est remarquable pour son patrimoine monumental de renommée internationale et pour la qualité de ses sites urbains ; il est considéré comme une expression du génie créateur humain. Ce paysage illustre parfaitement l'influence des idéaux de la renaissance et du siècle des lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale. Ce paysage témoigne d'un développement harmonieux entre l'homme et son environnement sur deux mille ans d'histoire. »

Cette décision met en évidence deux caractéristiques. Le Val de Loire est le plus grand site inscrit en France (800 km²) et son inscription engage l'émergence d'une vision patrimoniale renouvelée, correspondant à la notion de paysage culturel.

Un fleuve à visage humain

Aussi bien au fil de l'Histoire...

La Loire est le seul fleuve d'Europe occidentale qui n'a jamais été canalisé, ce qui lui a valu la dénomination de « dernier fleuve sauvage d'Europe ». Pourtant, depuis le Moyen-âge, la Loire n'a plus rien de naturel, hormis son aspect. La Loire est un fleuve libre au sein d'un espace construit. Le paysage ligérien et sa teneur culturelle et patrimoniale résultent d'une suite ininterrompue d'interactions associant l'activité des hommes et la présence dynamique du fleuve.

Toutes les époques ont contribué à cette élaboration lente et continue d'un espace spécifique comprenant aussi bien le façonnement des paysages agraires que la construction du patrimoine bâti (rural, monumental, urbain) tout en permettant un maintien de la qualité du milieu naturel dans une région peuplée et développée.

Citons tout d'abord la voie romaine, premier « aménagement du territoire », qui suit la ligne de crêtes de la rive droite, à l'abri des crues. Plus tard, l'implantation des abbayes bénédictines a structuré le Val et en a fait un lieu de culture et de spiritualité.

Puis l'action fondamentale des Plantagenêts, avec la construction des levées a garanti la vitalité économique de la navigation et la stabilité de l'activité agricole. Le Val de Loire a contribué à la construction de l'identité nationale (langue, lieu du sacre du premier Capétien, lieu de résidence des Valois, ...). Très connus et à l'origine de la renommée internationale du Val de Loire, les châteaux et jardins de la Renaissance en sont toujours les joyaux. Le commerce et le trafic fluvial aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles font de la Loire la voie de communication la plus importante du royaume.

Après l'arrivée du chemin de fer au XIX^{ème}, le XX^{ème} siècle sera celui d'une forme d'abandon doublée d'une tentation strictement utilitariste, puis d'une prise de conscience à l'origine d'une nouvelle forme de relation au fleuve.

... que comme miroir des activités humaines.

Au-delà de ce portrait historique sériant une liste de faits et de réalisations qui sont autant de balises ou de repères pour la lecture du paysage ligérien s'inscrit en filigrane une autre lecture.

Si la Loire et son paysage sont ainsi lieu de renaissances successives, une autre approche permet de mesurer la permanence d'activités, menées en lien très étroit avec l'environnement et qui sont tout autant constitutives de l'identité ligérienne. La définition de l'univers ligérien passe aussi par la mention de l'utilisation en constante évolution de ses quatre éléments : le fleuve, la pierre, la vigne et le jardin.

C'est sur ces éléments qu'est fondée l'activité des hommes et des femmes qui peuplent les rives du fleuve et qui donnent à son paysage culturel son aspect vivant.

Le fleuve source de fortunes comme de désastres a façonné les paysages mais aussi les mentalités et les pratiques quotidiennes de « son » peuple, mélange de marins, de pêcheurs, de cultivateurs, de citadins, d'aristocrates, ...



La pierre, ardoise et tuffeau principalement, joue le rôle d'un lien tout au long du Val. Habitats troglodytiques ou demeures de prestige, la proximité avec le matériau et son transport incessant ont permis une constance dans la transmission et l'amélioration des modèles et une permanence dans la mise en œuvre.

La culture de la vigne, pratique collective grande consommatrice de main d'œuvre a fonctionné comme l'outil d'un modelage à grande échelle des paysages ligériens et comme une garantie de leur préservation.

Le jardin, enfin, est une pratique répandue et partagée. Du modeste carré utilitaire jusqu'au plus imposant palais de plein-air, l'art du jardin est bien une expression culturelle du Val de Loire.

Le Val de Loire, ainsi considéré en fonction de quatre coordonnées qui sont autant de domaines d'activités humaines apparaît comme l'exemple d'un corridor fluvial vecteur de civilisation.

Un capital et un enjeu

Prendre en compte les teneurs patrimoniales du Val de Loire, c'est faire sienne une logique combinatoire qui intègre la somme des réalisations humaines qui ont le paysage ligérien pour support ou pour écrin dans une relation dynamique à l'environnement. Cette combinaison du naturel et du culturel ouvre de très importantes possibilités si on veut retranscrire ce capital patrimonial en enjeu pédagogique.

Les critères de l'inscription du Val de Loire sur la Liste du patrimoine mondial, outre leur expression formelle, cumulent de fait trois dimensions patrimoniales transmissibles comme telles :

- Patrimoine architectural monumental et espaces urbains
- Patrimoine naturel et paysages anthropisés
- Patrimoine ethnologique

Cette partition culturelle, en fonction de l'orientation pédagogique choisie, peut se transcrire en termes de domaines d'activités ou de champs disciplinaires.

En effet, l'histoire, les arts plastiques, la géographie, les sciences de la vie et de la terre semblent concernées au premier chef. De plus, l'adaptation pédagogique qui est du ressort des enseignants permet également de convier la littérature ou encore les sciences physiques. Enfin, ce rapport avec les champs disciplinaires peut être rendu encore plus fructueux dans le cadre d'initiatives transversales ou interdisciplinaires.

Le paysage culturel ligérien est donc cette somme vivante constituée de culture, de traditions, de convivialité, de richesses artistiques et environnementales qu'il s'agit de reconsidérer pour que les résidents et les visiteurs du Val de Loire puissent l'interpréter, le comprendre et se l'approprier de façon renouvelée.

Bibliographie sommaire :

- COYAUD, Louis-Marie, « Paysages culturels du Val de Loire », *Revue* 303 n°75, 4^{ème} trimestre 2002
- « Le Val de Loire un fleuve à visage humain », *Revue du patrimoine mondial* N°26, juillet 2002
- UNESCO – Centre du patrimoine mondial : <http://whc.unesco.org/>
- Val de Loire - patrimoine mondial : <http://www.valdeloire.org/>